Adef Résidences
La Maison de l'Érable Argenté

Tarifs

Tarifs Toutes Taxes Comprises (TTC) – Mis à jour le 06/02/2024

Tarif Hébergement (À compter du 1/02/2024)	Tarifs par jour
Résident de plus de 60 ans : Séjour permanent ou temporaire (durée inférieure à 90 jours)	**108,49 €**
Résident de moins de 60 ans : Séjour permanent ou temporaire (durée inférieure à 90 jours)	**127 €**
Tarif Aide Sociale à l'Hébergement - ASH (Arrêté tarifaire du 26/01/2024)	Tarifs par jour
Résident de plus de 60 ans : Séjour permanent ou temporaire (durée inférieure à 90 jours)	**83,64 €**
Résident de moins de 60 ans : Séjour permanent ou temporaire (durée inférieure à 90 jours)	**99,04 €**

Tarifs Dépendance Fixés par le Conseil Départemental (Arrêté tarifaire du 09/01/2024)	**Résident de plus de 60 ans** Tarifs par jour
GIR 5-6 (Dépendance la plus faible)	5,90 €
GIR 3-4	13,90 €
GIR 1-2	21,90 €

Prestations optionnelles	**Tarifs**
- Repas pour les invités du résident	12 €
- Repas de fête pour les invités du résident	16 €

Formalités financières d'admission	**Montant**
- Dépôt de Garantie	710 €
- Provision pour risque de non-paiement (hors ASH)	2500 €

La Maison de l'Érable Argenté ▪ 362 avenue du Général de Gaulle ▪ 92140 Clamart ▪ France
Tél : 01 45 37 39 30 ▪ Fax : 01 46 31 83 43 ▪ clamart@adefresidences.com
Association régie par la loi de 1901 ▪ SIRET 323 649 525 00462 ▪ APE 8710A
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 24 323 649 525

Adef Résidences est membre de
Solid'AR